

auxquels ils firent entendre le grand artiste dans l'intimité. Ce fut une magnifique soirée et une interprétation splendide de l'œuvre des maîtres, M<sup>me</sup> Szarvady au piano et Joachim faisant la partie de violon, nous eûmes aussi la bonne fortune d'entendre M<sup>me</sup> Joachim chanter des mélodies de Schubert.

La Société Lyrique de Roubaix vient de prendre une décision très-louable et qu'approuveront certainement toutes les personnes qui s'intéressent au sort de la classe ouvrière. Les membres exécutants ont décidé que désormais le produit de la cotisation des membres honoraires serait affecté à la fondation d'une caisse de secours destinée à venir en aide aux sociétaires ou à leurs familles, en cas de maladie. — Déjà, lors de l'épidémie cholérique qui a éprouvé notre population, nous avons vu les membres de la Société Lyrique porter des secours à leurs camarades atteints par le fléau.

Les témoignages de sympathie et d'encouragement ne manqueront pas à cette société dont les membres honoraires vont chaque jour augmentant.

On rapporte ce fait déplorable :

Un jeune homme de Busigny, nouvellement libéré du service militaire, revenait de la chasse.

Sa mère lui demanda de faire l'exercice; il se mit en devoir d'obéir, mais, oubliant que son fusil était chargé, l'imprudent exécuta le mouvement de : En joue; le coup partit et la malheureuse mère tomba foudroyée.

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION.

A partir de lundi 3 décembre, le prix du pain sera porté à soixante-cinq centimes pour les sociétaires.

C'est avec regret que l'administration se voit forcée de prendre cette mesure, mais elle fait remarquer que ce prix est encore de quatre centimes au dessous du prix de la taxe.

Les sociétaires sont priés de rapporter tous leurs jetons au siège de la société pour le dimanche vingt-trois décembre au plus tard.

A partir de ce jour, les jetons seront annulés, c'est-à-dire qu'ils ne prendront point part à la répartition des bénéfices de l'année courante.

Le dimanche 30 décembre à onze heures précises, dans la salle des cours de physique (entrée par la petite porte contre la grille de l'Hôtel-des-Pompiers),

Il y aura une assemblée générale ayant pour objet :

1° D'entendre le rapport de l'administration sur les opérations de l'année 1866; 2° D'approuver l'inventaire, et, s'il y a lieu, comme on l'espère, la répartition de bénéfices; 3° De réélire l'ancienne administration ou d'en nommer une nouvelle.

COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi 17 décembre à 8 heures du soir.

Des savons (suite).

1° Quantités relatives d'acides gras, d'alcali et d'eau contenus habituellement dans les savons du commerce. Quel est du savon marbré ou du savon blanc de Marseille, le plus économique? Pourquoi le savon marbré peut-il être blanc au dehors? Pourquoi la dissolution du savon de soude et celle du savon de potasse ont-elles toujours une apparence louche et opaline? Action de l'eau calcaire sur le savon et réciproquement. Pourquoi l'eau de mer ne peut-elle pas servir au savonnage des tissus? Moyen facile de se procurer les acides stéarique, margarique et oléique. Hydrolyse ou moyen d'apprécier à l'aide de la solution alcoolique de savon la dureté des eaux de source et de rivière, et la pureté des savons du commerce souvent falsifiés par la craie, le plâtre, l'argile, la silice, la soude lessivée, le sel marin, l'amidon, etc.; savon-ponce de Paris. Savons économiques. Effets pernicieux des savons falsifiés par les matières terreuses. Emploi des savons pour le blanchissage des tissus. Savons de plomb, de cuivre, de mercure, de fer et de chaux. Historique du savon. Usages propres à chaque qualité de savon; 2° Recettes pour préparer : 1° L'essence de savon des parfumeurs; 2° les savons de toilette transparents; 3° le fiel de Boeuf destiné à enlever les tâches.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 19 décembre, à 8 heures du soir.

Equilibre des corps plongés dans les liquides.

Principe d'Archimède. — Force de poussée. — Expériences. — Problème d'Archimède. — Equilibre des corps flottants. — Conditions pour que l'équilibre soit stable. — Application du principe d'Archimède.

COURS PUBLIC DE LANGUE ANGLAISE.

Mardi 18 décembre, à 8 heures du soir.

Des pronoms indéfinis. — Des distributifs. — Application des règles de grammaire à des exercices pratiques. — Thèmes.

Vendredi 21 décembre, à 8 heures du soir.

Résumé de la leçon précédente. — Observations générales sur les pronoms anglais. — Exercices pratiques.

COURS PUBLIC DE DROIT COMMERCIAL.

Jeudi 20 décembre, à 8 heures du soir.

De la clause de séparation des dettes. Des séparations de biens avec les articles 1443 et suivants du Code civil, l'article 872 du Code de procédure civile et le titre IV du Code de commerce. — Explication de ce titre.

ETAT CIVIL DE ROUBAIX

Du 8 au 14 décembre 1866 inclus.

NAISSANCES.

26 garçon et 22 filles.

MARIAGES.

10 décembre. — Henri Pluquet, 21 ans, ourdisseur, et Malvina Hennoq, 21 ans, couturière. — Pierre Cochetoux, 26 ans, tisserand, et Juliette Lenfant, 31 ans, journalière.

DÉCÈS.

9 décembre. — Jean Fassin, époux de Marie DeFrance, 37 ans, contre-maître, rue du Moulin-Brûlé. — Eugénie Hanoire, épouse de Bustin Dulongcoury, 59 ans, ménagère, au Pont Rouge. — Lazare Praet, célibataire, 49 ans, tisserand, Hôpital. 10. — Sivéline Constant, célibataire, 23 ans, tisserand, Potellerie. — Gustave Roose, célibataire, 21 ans, lamier, rue des Champs. — Caroline Crocaert, 15 ans, journalière, rue du Fort. — Charles Landrieu, célibataire, 25 ans, tisserand, Hôpital. — Hermance Debaere, épouse de Emile Florin, 23 ans, journalière, fort Wattel.

12. — Jeanne Gelas, veuve de Dominique Janssens, 78 ans, ménagère, rue Laterale. — Marie Reyels épouse de Etienne Fauvarque, 25 ans, bobineuse, rue de l'Alouette. — Florimond Delepoux, 67 ans, journalier, à la maison des Petites-Sœurs.

13. — Pierre Quagebeur, époux de Amélie Gollar, 54 ans, tourneur en fer, rentier à Ma Campagne. — François Chevalier, célibataire, 40 ans, teinturier, Hôpital. — Louis Malfait, époux de Sophie Nayart, 64 ans, forgeron, Hôpital. — Joseph Leman, époux de Apolline Vanlaert, 60 ans, filateur, rue des Fabricants.

14. — Marie RouxJubourg, veuve de François Cornille, 63 ans, ménagère, contour St-Martin.

Il est décédé en outre 14 garçons et 8 filles au-dessous de l'âge de 10 ans.

Le troisième volume de l'histoire de la peinture flamande, par M. Michiels, vient de paraître à la Librairie Internationale. Il met en pleine lumière l'école de Van Eyck, d'où sont sorties la vieille école française, l'école allemande, et que les premiers peintres espagnols ont imitée. Non-seulement l'auteur réunit dans ce grand travail tout ce que l'on peut connaître sur l'art des Pays-Bas, mais il emploie toutes les ressources littéraires pour vivifier le sujet, animer les biographies et les descriptions de tableaux. Dans une série de catalogues raisonnés, placés à la fin des chapitres, il indique les œuvres qui sont réellement d'un peintre, les attributions vraisemblables et les fausses attributions.

THÉÂTRE

Cette semaine, première représentation du *Fils* de M. Auguste Vaquerie. Il faut le dire, il n'a pas réussi comme on pouvait l'espérer d'après la réputation qu'on lui a faite. — que lui ont faites surtout les artistes du Théâtre-Français. Ils ont fait passer l'œuvre, En province, malgré les efforts d'artistes capables, ces sortes de pièces sont difficiles à rendre.

Les acteurs du Théâtre-Français, sont les premiers acteurs du monde; après de longues études de l'œuvre, ils savent en faire accepter les imperfections, même la faiblesse.

L'acteur de province n'a pas le temps de l'étudier ainsi, nous l'avons dit souvent. Le *Fils*, œuvre semi-littéraire, manque d'action; — elle sera rarement acceptée en province. — C'est ce qui est arrivé à Roubaix, malgré les louables efforts des interprètes qui ont eu à peine le temps d'appréhender.

Mais c'était une nouveauté, là est la circonstance atténuante, l'éloge même qu'on peut adresser à la direction, pour son activité et son zèle.

Elle monte en ce moment pour dimanche le *Naufrage de la Méduse*.

C'est vieux l'on dira-t-on. Oui, c'est vieux, mais ce drame qui date de 1839 est habilement, hardiment charpenté.

Le canevas est de l'histoire. Nous ne ferons pas l'injure à nos lecteurs de leur raconter cet épisode devenu populaire et qu'a popularisé surtout le peintre Géricault par la plus belle œuvre peut-être de l'École française.

C'est un bon drame de l'époque qu'on peut appeler l'époque d'action.

Là, il n'y a ni tirades, ni sermons; l'action marche, claire, nette, rapide, émouvante.

Une des grandes qualités de cette œuvre c'est que, du milieu très dramatique, se dégage constamment, l'élément comique, réellement comique, une étude de metelots qui n'ont pas trop l'air de marins d'opéra-comique.

Chaque représentation du *Naufrage de*

la Méduse a toujours eu un succès complet. Cela devait être. C'est plus qu'une bonne pièce; l'auteur M. Charles Desnoyers, s'est adressé plus encore au cœur qu'à l'esprit du public, il a su remuer la fibre patriotique.

Il a rappelé ce temps héroïque du premier Empire.

Il a mis en relief ces admirables soldats de Napoléon, et leur culte pour leur Empereur. Il a rappelé nos victoires, et ces temps où nos revers étaient encore de sublimes épisodes dans la défaite.

M. Desnoyers a poussé plus loin l'habileté; il a rendu justice à la noblesse, dans le rôle d'Arthur. L'incapacité d'un marin de la Restauration, rouillé par l'inaction, a perdu la Méduse.

Arthur de Marsay, lieutenant de vaisseau d'hier, prouve que s'il n'a pas l'expérience acquise, il a le courage de cette noblesse qui combattait à Lens et à Fontenoy; et, qu'il a au moins la théorie. Arthur est la transition entre l'ancien régime et l'époque actuelle.

Le principal personnage, Pierre Bénard, le soldat de l'Empire, licencié, n'a qu'un cri, au moment suprême, sans distinction de parti ni de race : Vive la France ! Peut-être est-ce le sinistre de l'*Evening-Star*, qui a donné à M. Steiner l'idée de cette reprise. Encore un naufrage aussi terrible peut-être que celui de la Méduse. L'administration du théâtre a pris l'initiative d'une souscription, dont le produit a été envoyé à l'association des artistes dramatiques.

C'était une bonne pensée. Il est à souhaiter que l'idée de la reprise de ce drame, ne soit pas moins bonne pour M. Steiner.

On ne peut exiger évidemment la mise en scène de l'*Ambigu-Comique*, où la pièce a été représentée la première fois, mais nous pouvons affirmer que, relativement aux ressources, dont on peut disposer ici, l'ensemble sera satisfaisant. W.

THÉÂTRE DE ROUBAIX

Dimanche 16 décembre à 6 heures 1/2. LE NAUFRAGE DE LA MÉDUSE, drame en cinq actes à grand spectacle.

LES DEUX SOURDS, vaudeville en un acte.

Lundi 17 décembre à 6 heures 1/2.

LE NAUFRAGE DE LA MÉDUSE, drame en cinq actes.

LE MOULIN A PAROLES.

FAITS DIVERS

— Mercredi, à une heure et demie de l'après-midi, une explosion a eu lieu dans les houillères de Barnsley (Angleterre). Il y avait alors 400 personnes dans la mine. A quatre heures on en avait retiré 25 hommes encore vivants et 3 morts. On n'espérait sauver qu'un petit nombre d'ouvriers.

Le Times publie ce télégramme : « Barnsley, mercredi, 9 h. 30 m. soir. — M. Willson et ses aides, en examinant le théâtre de la catastrophe, ont compté 38 morts sur un espace de 50 mètres. »

L'opinion des ingénieurs est qu'il ne reste pas un seul homme vivant dans la mine. Il y aurait donc, selon toutes probabilités, 300 victimes. La triste tâche de retirer tous ces cadavres ne présentera pas de grandes difficultés.

L'ouverture du puits est entourée d'une foule immense, et l'émotion est grande. Une autre dépêche reçue jeudi soir à Londres annonce en ces termes un surcroît de malheur :

« Une nouvelle explosion a eu lieu ce matin dans les houillères de Barnsley. Par suite, la mine a été complètement obstruée. On évalue de 30 à 50 le nombre des victimes nouvelles, parmi lesquelles se trouvent l'inspecteur officiel et plusieurs ingénieurs des autres houillères. »

LE PHOSPHATE DE FER SOLUBLE, de LERAS, docteur ès-sciences, est le médicament le plus remarquable pour la guérison des pâles couleurs, maux d'estomac, digestions pénibles, appauvrissement du sang.

Le docteur Bernutz, médecin de l'hôpital de la Pitié, de Paris, constate dans un rapport sa supériorité sur les autres ferrugineux, dans les termes suivants :

« Chez une malade très gravement affectée pour laquelle j'avais dû renoncer successivement au fer réduit, au lactate de fer, aux Pilules ferrugineuses, à l'eau de Spa et de Passy, le Phosphate de fer soluble a été non seulement bien supporté, mais a immédiatement amené une amélioration. » 46 d. 6460

Avec sa merveilleuse Prime, le *Magasin illustré des Enfants* est pour le jeune âge, le plus avantageux cadeau d'étrennes que nous connaissions (Voir aux Annonces). — 46 d. 6550

COMMERCE

Havre, 13 décembre. — Cotons. — Le ton du marché a été plus calme, ici, depuis hier soir, mais on est resté ferme pour le coton disponible, dont le choix en vente a beaucoup diminué. Il faut ainsi voir le bas Louisians à 160 fr. et les bons Omra à 140 fr. On est très ferme aussi pour les cotons attendus. On a d'abord payé 160 fr. pour strict good ordinary à low middling par Merchant, puis le même prix pour la première de ces désignations par Thérèse, et enfin ensuite 164 fr. pour low middling par Nouveau-Mexique et Ryerson. En Omra, du fair, par navire

chargeant a obtenu 122 fr. 50. Par contre, le coton à terme a successivement faibli depuis hier soir, à 159 fr., puis à 157 fr. 50, et même en dernier lieu à 153 fr. pour Louisiane sur mars. Les ventes notées à quatre heures vont à 1,866 b.

Havre, 14 novembre.

Cotons. — Nous avons un marché plus calme aujourd'hui, mais les cotons d'Amérique donnent cependant lieu encore à un bon mouvement d'affaires, et ces cotons figurent pour la presque totalité des 1.012 b. de ventes disponibles que nous notons à quatre heures. Sans pouvoir indiquer un changement dans les prix, on peut dire que les achats étaient plus faciles pour les Amérique, mais les cotons de l'Inde sont très raides.

A terme, il ne se fait rien. On est trouvé du Louisiane mars à 155 fr., du janvier et du février à 157 fr. 50.

Laines. — Nos grandes enchères mensuelles ont eu lieu aujourd'hui. Elles ont été assez froides au début, et plus animées par la suite; prix exactement les mêmes que ceux de novembre.

Présenté 3,139 b. Plata et 986 b. diverses provenances; vendu à 363 b. Plata et 166 b. diverses provenances.

Peaux de mouton : Présenté 393 b., vendu 73 b.; offres beaucoup au-dessous des limites.

New-York, 12 décembre (par câble).

Coton : Middling Upland, environ 33 1/2 c.; or, 138 1/2 0/0.

New-Orléans, 11 décembre (par câble).

Le bon middling est tombé à 30 c.

Liverpool, jeudi;

(Dépêche officielle.)

Ventes, 10,000 b.; marché ferme.

A New-York, hier, middling Upland,

33 1/2.

Liverpool, jeudi (2<sup>e</sup> dépêche).

Voici la cote arrêtée par les courtiers : Middling George, 13 (hausse 1/8); Mobile, 14 1/8 (hausse 1/8); Louisiane, 14 1/4 (hausse 1/8); fair Jumel roulé, 17 (hausse 1/2); dito roule, 17 (hausse 1/2); Smyrne, 11 1/2 (hausse 1/2); Bahia, 14 1/4; Pernambuco, 14 3/4 (hausse 1/4); Maceio, 12 2/4 (hausse 1/4); Parahyba, 14 1/2 (hausse 1/4); Maragnan, 15 (hausse 1/4); Haiti, 13 (hausse 1/2); Sawinned, 12 1/4 (hausse 1/2); Broach, 11 1/4 (hausse 3/4); Dholarah, 11 1/4 (hausse 1/2); Oomra, 11 1/4 (hausse 1/2); Comptah, 11 1/2 (hausse 1/2); Bengale, 8 1/4 (hausse 1/2); Chine, 9 3/4 (hausse 1/4); Tinnevely, 11 (hausse 1/2); Kurrachee, 8 1/3 (hausse 3/4).

Liverpool, vendredi. Ventes de la semaine, 107,000 b. Consommation, 69,000 b. Exportation, 14,000 b. Arrivages, 29,000 b. Stock, 484,000 b., dont 160,000 Amérique. Aujourd'hui, ventes, 12,000 b.; prix fermes aux cotes.

Manchester, 11 décembre. — On a fait de bonnes affaires en fils pour l'exportation, principalement aux prix de la semaine dernière; dans quelques cas, toutefois, on a obtenu une légère hausse. Quelques fortes parties ont changé de mains et le marché est en bonne position; il y a une tendance à opérer sur les lots convenables. Pour la consommation, le marché a été meilleur et les prix en hausse de 1/2 d.; mais quand on demande une plus forte amélioration, cela paraît arrêter les transactions.

Pour les tissus, il semble y avoir peu de disposition à payer la hausse nécessaire, par celle des fils et cotons en laine; la demande a cependant été plus générale et on faisait beaucoup d'offres; cependant la hausse de dernière a empêché les affaires de prendre toute l'importance qu'elle aurait prises sans cela. Tout ce que les vendeurs ont pu obtenir se réduit à quelques ordres à prix légèrement meilleurs.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 13 décembre. Le début était ferme. La rente a monté de 69.70 à 69.80; l'Italien de 56.95 à 57.15 et le Mobilier de 588.75 à 596.25. Mais plus tard ces valeurs ont reperdu tout ou partie de l'avantage acquis. La rente est à 69.72 1/2, l'Italien à 56.80 et le Mobilier à 588.75. Les affaires ont été assez animées. Les obligations mexicaines ont repris à 150.

Le Mexicain est à 22 3/4 et le Turc à 33.60. Les consolidés anglais ont encore gagné 1/8 à 88 1/2 5/8. Les chemins français semblent stéréotypés dans les cours des jours précédents. Parmi les chemins étrangers, les Lombards sont à 396.25. Les obligations ont également repris. Les Romains se sont relevés à 77 fr. Les Transatlantiques restent à 488.75 et l'Immobilière à 392.50.

Cours moyen du comptant : 3 0/0, 69.77 1/2. — 4 1/2, 98.

Banque de France 3.625.

Crédit Foncier 1,387.50.

Le bilan de la banque de France n'indique aucun changement dans les tendances du marché financier. L'argent, au lieu de s'employer dans les affaires, persiste à se condamner à l'inaction et à l'improductivité dans les coffres des grands établissements financiers. L'encaisse s'est encore accru de 13 millions à 692 millions. Le statu quo relatif du portefeuille qui n'a grossi que de 6 millions indique trop évidemment, d'autre part, la stagnation des affaires commerciales. Les avances n'ont varié que d'un chiffre insignifiant. La circulation des billets a fléchi de 958 à 953 millions. Le compte courant du Trésor s'est élevé de 192 à 194 millions. La variation la plus notable est celle des comptes

particuliers qui se sont élevés à Paris de 224 à 242 millions, dans les départements de 30 à 32 millions, soit une augmentation totale de 19 millions.

Paris, 14 décembre.

Le marché a été notablement plus animé. Les chemins français ont même été légèrement déçus. Du reste, les affaires ont été très restreintes, ce qui prouve que le marché est encore en état de gêne, et y a décoloration de côté des acheteurs, il y a au moins une grande incertitude dans le champ opposé. Les Consolidés anglais se sont encore améliorés de 1/8 à 88 5/8 à 3/4. La rente ouverte à 69.70 et à 69.82, 1/2. L'Italien s'est tenu de 56.90 à 56.80 pour rester à 56.70. Le Mobilier a fléchi de 588.75 à 578.75 et l'Espagnol de 320 à 317.50. L'Orléans fléchi à 878.75, le Nord à 1186.25, le Lyon à 908.75, l'Autrichien à 406.25, le Lombard à 390, le Romain à 372 fr., le Transatlantique à 484 et l'Immobilière à 388.75. Le Comptoir d'escompte est à 867.50.

Cours moyen du comptant : 3 0/0 69.70

— 4 1/2 97.75.

Banque de France 3.625.

Crédit foncier 1387.50.

COURS DE LA BOURSE

Du 15 décembre 1866

Cours de ce jour Cours précédent

2 1/2 69.85 — 3 1/2 69.75

3 1/2 97.75 — 4 1/2 98.00

Publications légales

Formations de Société

MM. Louis Catteau, marchand de lait, et Joseph Desbonnet, retoureur. Tous deux demeurant et domiciliés

Tourcoing;

Ont formé entre eux une société en nom collectif pour le retordage à façon des laines pour bonneterie;

Le siège de la Société est établi à Tourcoing, au Moulin-Fagot;

La raison de commerce et la signature sociale sont DESBONNET ET CATTEAU;

Chacun des associés a la gestion et l'administration de la Société;

Auxan emprunt ne pourra être contracté qu'avec le concours des deux associés;

Il ne pourra être fait usage de la signature sociale que pour les affaires de la société;

Enfin ladite société a été contractée pour neuf années du vingt août mil huit cent soixante-six.

M. Eloi-Bouzin, maître maçon; M. Alphonse Manche, maître maçon; Et M. Edouard Manche, maître maçon; Demeurant tous trois à Roubaix;

Ont formé entre eux une société en nom collectif pour l'exploitation du commerce d'entrepreneur de maçonnerie;

La société est constituée pour neuf années qui ont commencé à courir le premier décembre mil huit cent soixante-six, pour finir le premier décembre mil huit cent soixante-quinze;

Le siège de la société est à Roubaix, dans les locaux habités par M. Manche, rue de Lille;

La raison sociale est BOUZIN ET MANCHE FRÈRES;

Les associés auront la signature sociale, mais ils ne pourront en faire usage que pour les affaires de la société inscrites sur ses registres, et il ne pourra être fait aucun emprunt, ni contracter aucun engagement important sous la signature de deux des associés.

M. Henri Hibon, mécanicien-constructeur, demeurant à Roubaix;

Et M. Hypolyte Bersou, serrurier-poëlier, demeurant au même lieu;

Ont formé entre eux une société en nom collectif pour la construction de poëles et de toutes mécaniques quelconques, sous la raison sociale HIBON et BERSOU;

Chacun des associés fera usage de la signature sociale;

Mais il ne pourra être fait usage de cette signature que pour les affaires de la société inscrites sur ses registres;

Le siège de la société est à Roubaix, rue de Blanchemaison, numéro vingt;

Cette société est contractée pour trois années consécutives à compter du premier décembre de cette année.

DECLARATION DE FAILLITE.

Le sieur Henri VERITE, ancien appren-teur à Roubaix, a été déclaré en état de faillite ouverte.

Juge commissaire : M. BERNARD, l'un des membres du Tribunal de Commerce de Lille.

Syndic provisoire : M. RUFFLET, ancien huissier à Tourcoing.

CONVOICATIONS DE CRÉANCIERS.

MM. les créanciers de la faillite du sieur Henri VERITE, ancien appren-teur à Roubaix, sont invités à se rendre au Tribunal de Commerce de Lille, salle des faillites, le dix-sept décembre mil huit cent soixante-six, à midi, pour donner leur avis sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination des syndics définitifs.

MM. les créanciers de la faillite du sieur T'KINT, marchand de déchet à Tourcoing, sont invités à se réunir au Tribunal de Commerce de Lille, salle des faillites, le dix-sept décembre mil huit cent soixante-six, à dix heures trois-quart du matin, pour assister à la reddition du compte définitif du syndic de l'union et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.